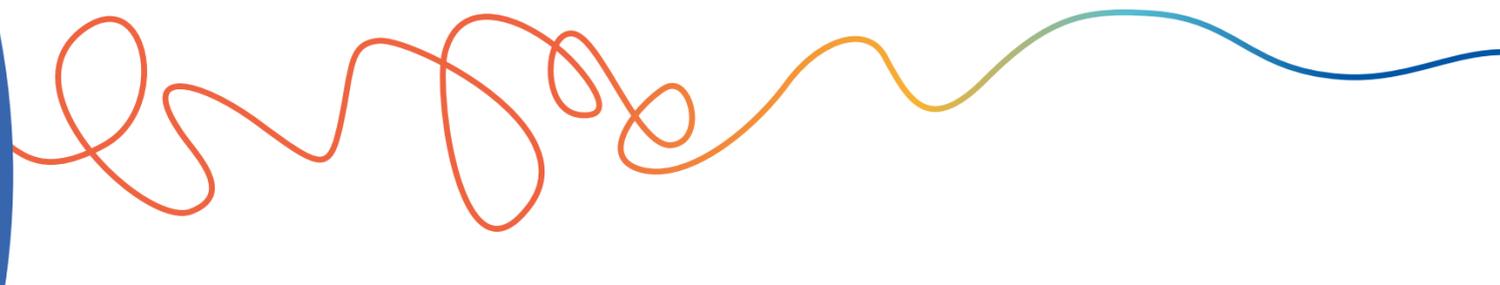


LE DAC HAUTES-ALPES



DAC
DISPOSITIF
D'APPUI À LA
COORDINATION
HAUTES-ALPES

Un service polyvalent
pour les professionnels
des secteurs sanitaires,
sociaux et médico-sociaux
des Hautes-Alpes



Présentation



Version mars 2023

LE DAC 05...



DAC 05

PTA



MAIA



Expertise
Gériatrique
à domicile

Son porteur

Association Vivre sa Vie Chez Soi (VVCS), basée à l'Argentière-La-Bessée



ASSOCIATION
VIVRE SA VIE CHEZ SOI

POUR UN MAINTIEN À DOMICILE DE QUALITÉ

2 ANTENNES...

Maison du Canton
05120 L'Argentière-la Bessée



L'Argentière-
la Bessée



Gap

Le Carillon Bleu
73 Rue Carnot
05000 GAP

Son territoire

L'ensemble du Département des Hautes-Alpes

SON OBJECTIF ET SES MISSIONS

1 Objectif :



Contribuer à ce que toute personne bénéficie d'un parcours de santé adapté à ses besoins sur un territoire.

2 missions de service publique pour :



(Aider et accompagner tout professionnel de santé, social ou médico-social (ou personne/entourage sur suggestion d'un professionnel) dans la prise en charge d'une situation ressentie comme complexe, quels que soient l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne. Elle peut correspondre à un besoin d'appui ponctuel ou dans la durée.

(Aider à la structuration des parcours de santé complexes en accompagnant les professionnels d'un territoire dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs organisations.

LES DEUX MISSIONS EN DÉTAIL...

1

Appui aux situations individuelles complexes

Les coordinatrices de parcours du DAC analysent la demande d'intervention et y apportent la réponse la plus adaptée.

(Informer ou orienter vers les ressources adéquates,

(Coordonner :

- Evaluer les besoins du patient,
- Trouver, programmer et planifier les interventions nécessaires au patient,
- Soutenir la coordination et la concertation professionnelles autour du patient,
- Accompagner de façon renforcée et intensive le patient



Mission spécifique du DAC Hautes Alpes :
Apporter une Expertise Gériatrique à domicile.

2

Appui à la structuration des parcours de santé complexes

(Réaliser des états des lieux et des diagnostics

(Assurer une veille sur les ruptures de parcours : les observer, les recenser et les faire remonter aux tutelles

(Impulser/animer des groupes de travail et partenariats en fonction des problématiques repérées et selon la feuille de route définie par la Gouvernance

(« Animer » et informer le territoire par l'organisation de rencontres, d'actions de sensibilisation/formation, par la diffusion d'informations...

SES PRINCIPES D'ACTION

(Un DAC répond toujours à 4 grands principes :

- 1** Il ne remplace jamais un professionnel ou une structure assurant la mission demandée. Il agit toujours **en subsidiarité** de l'ensemble des professionnels du territoire,
- 2** Il ne fait jamais sans l'avis du **médecin traitant** de la personne concernée,
- 3** Il ne gère jamais les **urgences vitales**,
- 4** Il mène des projets selon un plan d'actions décidé par les membres de sa gouvernance (instance de concertation représentatif du territoire).



SON ÉQUIPE



- 9 Coordinateurs de parcours (8,5 ETP), de formations diverses (IDE, éducateurs, psychologue, assistant social)
 - 1 Médecin coordonnateur Gériatre (0,75 ETP)
 - 1 Directrice (0,85 ETP)
 - 1 Chef de Projet Parcours Territoire (1 ETP)
 - 1 Assistante Administrative (0,85 ETP)
- + 1 Chargé de mission numérique pour 1 an (1 ETP) pour l'appropriation des outils e-parcours au sein du DAC
- + 1 Coordinateur PTSM (1 ETP) – mission annexe





Un service polyvalent
pour les professionnels
des secteurs sanitaires,
sociaux et médico-sociaux
des Hautes-Alpes

DAC Hautes Alpes
Résidence le Carillon bleu
73 rue Carnot - 05000 GAP

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Tél : 04 92 23 41 08
Fax : 04 92 65 38 14

@mail : contact@dac05.fr
Site internet : <https://www.dac05.fr/>

